

entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 6 / Février 2006

**Manuels
scolaires:
le retour?**

**L'uniforme:
pour ou contre?**

**Que faire
lors du décès
d'un élève?**

édito

3 S'inscrire dans l'enseignement supérieur

des soucis et des hommes

4 Manuels scolaires: le retour?

5 Évaluer pour Évoluer...

entrez, c'est ouvert!

6 Labo auto

Quand solidarité rime avec santé

7 Une boulangerie au succès croissant

l'exposé du moi(s)

8 Jean-Paul LAMBERT

Un recteur passionné d'enseignement

mais encore...

10 Pénurie + chômage = paradoxe

recto verso

12 Uniforme ou pas?

et vous, que feriez-vous?

14 Un élève de votre école décède. Que faire?

avis de recherche

16 L'énigme de l'inconscient

écoles du monde

17 L'école au pays de MOZART

rétroviseur

18 EINSTEIN

service compris

19 Exister, résister

Qu'est-ce donc que... le CEDIEP?

Inauguration

entrées livres

20 Des ingénieurs en recherche

21 Les réformes ne sont pas des recettes de cuisine!

outil

22 Un journal, c'est classe!

hume(o)ur

24 À bâton repu...



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Février 2006 - N° 6

Périodique mensuel (sauf juillet et août)

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

François TEFNIN (02/256.70.30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

- Michel BERTIN
- Jean-Pierre DEGIVES
- Béatrice GEORGERY
- Brigitte GERARD
- Thierry HULHOVEN
- Marie-Noëlle LOVENFOSSE
- Marthe MAHIEU
- Bruno MATHELART
- Paule PINPURNIAUX
- Guy SELDERSLAGH
- Myriam TONUS
- Jacques VANDENSCHRICK

Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE
(02/256.70.31)

Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

Imprimerie

IPM Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16 € - Europe: 25 € -

Hors Europe: 28 €

2 ans: Belgique: 30 € - Europe: 48 € -

Hors Europe: 54 €

À verser au compte n° 191-0513171-07
du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la
responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont
de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur du
papier Black Label fabriqué par Burgo-
Ardennes, entreprise certifiée 14001 et
qui utilise du bois certifié PEFC.



S'inscrire dans l'enseignement supérieur

TROP, C'EST TROP!

Certaines filières de l'enseignement supérieur sont fréquentées à 90% par des étudiants étrangers (majoritairement français)! Au point - comme en médecine vétérinaire, par exemple - de restreindre à la portion congrue le nombre d'étudiants belges. Un projet de décret prévoit de limiter à 30% le nombre de non-résidents (ceux n'ayant pas leur résidence principale en Belgique depuis 3 ans). Les filières concernées? À l'université: médecine vétérinaire et kinésithérapie. Dans les Hautes Écoles: kinésithérapie, ergothérapie, logopédie, podologie et les études d'accoucheuse et d'éducateur spécialisé. Cette mesure entraîne des effets positifs et négatifs. Globalement, comme les Hautes Écoles fonctionnent sur la base "d'enveloppes fermées" (les subventions ne sont plus proportionnelles à la population inscrite), si le nombre total d'étudiants diminue quelque peu, la part du budget consacrée à chacun d'eux augmente (dans le jargon, on parle de l'augmentation de "la valeur de l'unité de charge d'enseignement"). Ceci constitue donc un léger effet de refinancement bienvenu dans le contexte budgétaire des HE.

Mais il ne faut pas se cacher que les HE qui vont être touchées par ces mesures - et certaines cumulent les cursus concernés! - vont connaître des difficultés, même si celles-ci seront étalées dans le temps (l'effet maximal ne sera atteint que dans 4 ans). Notons au passage qu'on trouve ces établissements dans tous les réseaux et dans toutes les régions. Comment dès lors adoucir le choc? Par des mesures d'accompagnement. Par exemple, celle prévue dans le projet de décret: les professeurs définitifs qui seraient mis en disponibilité ne seraient pas à charge de l'allocation globale de la HE. D'autres mesures devraient aussi être envisagées: faire intervenir le fonds de solidarité pour compenser les effets négatifs; ou encore, permettre à une HE qui, à terme, serait obligée de supprimer une formation, d'en ouvrir une autre... Affaire à suivre...

TROP... CE N'EST PAS FACILE À DÉFINIR

On se rappellera qu'en fin d'année académique passée, un décret a supprimé la possibilité de réclamer aux étudiants des "droits d'inscription complémentaires", les fameux DIC. Dans le même temps, le gouvernement devait déterminer la liste des biens et services pour lesquels une participation financière pouvait être demandée.

Le Conseil général des HE a rendu un avis sur cette liste, en distinguant trois types de frais:

- ceux liés aux infrastructures et équipements mis à disposition des étudiants en-dehors des activités d'enseignement: matériel technologique, équipement audiovisuel, laboratoire informatique, médiathèque...;
- les frais administratifs proprement dits, liés à la gestion des dossiers d'inscription, de stage, pédagogiques, aux documents, notes de cours, programmes, règlements des études...;
- ceux, enfin, qui sont spécifiques à l'orientation choisie et qui donc peuvent être variables selon la filière suivie ou même l'année d'études. Exemples: terrains de sports ou piscine, matériel de laboratoire, matériel informatique, visites pédagogiques ou culturelles en Belgique ou à l'étranger...

Une demande particulière est soulevée par les écoles libres (confessionnelles et non confessionnelles): la prise en considération des infrastructures et équipements de base par rapport auxquels le subventionnement de la Communauté française est totalement insuffisant (les HE ne bénéficiant pas, comme les universités, de mécanisme structurel dans ce domaine).

Sur cette question aussi, les négociations avancent. Certains - les représentants étudiants, notamment - souhaitent de plus introduire un plafonnement des frais exigibles. Cette revendication nous paraît difficile à rencontrer, dans la mesure où les frais dont il est ici question sont des "frais à cout réel" variables dans le temps et dans l'espace. Comment les plafonner "théoriquement"?

Deuxième affaire à suivre donc, pour trouver une solution qui intègre l'objectif de démocratisation de l'enseignement supérieur... tout en lui permettant de fonctionner! ■

MICHEL TORDOIR

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CATHOLIQUE

13 FÉVRIER 2006



Manuels scolaires: le retour?

D'aucuns se lamentaient de sa disparition. D'autres lui préféreraient des documents "faits maison". Un avant-projet de décret en reprecise aujourd'hui les contours. Le manuel scolaire, puisque c'est de lui qu'il s'agit, devrait opérer son grand retour dans les classes.

AGRÉMENT

De quoi est-il question exactement dans le texte de l'avant-projet de décret, approuvé en première lecture par le Gouvernement de la Communauté française? Il vise à préciser la manière dont un manuel, une collection de manuels, un logiciel scolaires ou d'autres outils pédagogiques peuvent obtenir un "agrément indicatif de conformité". Il précise aussi les montants et les modalités d'accès au programme budgétaire spécial permettant aux écoles de bénéficier d'une aide financière lors de l'acquisition desdits manuels. C'est le Gouvernement de la Communauté française qui décidera d'accorder ou non l'agrément de conformité, après avis motivé des services d'inspection. Plusieurs conditions devront être remplies, notamment: le respect des principes d'égalité et de non discrimination, la conformité avec les socles de compétences (ainsi que compétences, savoirs et profils de formation) et la prise en compte d'une série d'arti-

cles du décret missions. En lien avec ce dernier point, une attention particulière devra être accordée, par exemple, aux stratégies de remédiation. D'autres critères pourront être ajoutés, sur proposition de la Commission de Pilotage. Celle-ci pourra se fonder, pour ce faire, sur des propositions émanant des auteurs et des éditeurs.

Dans un premier temps, pour l'année 2006, une priorité sera accordée aux manuels de français et de mathématiques destinés aux élèves des deux premières années du primaire. Et il sera possible, durant cette période, d'acheter, grâce au programme budgétaire spécial, des manuels n'ayant pas reçu l'agrément, faute de temps.

BON POUR LE SERVICE

Qui peut demander l'agrément pour un manuel scolaire? Le texte envisage 5 catégories possibles: un éditeur (public ou privé), une équipe pédagogique (ou un ou plusieurs enseignants), un service pédagogique du

réseau officiel, un PO de l'enseignement subventionné (ou l'organe de représentation et de coordination des PO) et toute organisation privée ou publique développant des actions dans le domaine de l'enseignement. À partir du moment où un manuel lui est soumis, la Commission de Pilotage a 4 mois pour accorder ou refuser l'agrément. Mais une fois que c'est fait, il est considéré comme "bon pour le service" pendant 8 ans, pour autant que ni contenu ni forme ne soient modifiés. Quant à la liste des manuels dument estampillés "conformes", elle sera actualisée et diffusée par l'Administration de l'enseignement.

Proposer des livres scolaires, c'est bien, mais donner aux établissements les moyens de les acquérir, c'est encore mieux. C'est ce que s'engage à faire le Gouvernement, puisqu'il a décidé de créer un programme budgétaire spécial à cette fin. Tout établissement d'enseignement primaire ou secondaire y aura accès. Il sera informé de la somme totale à laquelle il a droit (somme qui sera fonction, notamment, du nombre d'élèves scolarisés dans l'école). Dans un premier temps, 1.500.000 € seront affectés au programme budgétaire pour l'acquisition des manuels scolaires. Si les finances publiques le permettent, de 2007 à 2013, le montant de ces crédits sera majoré de 10% minimum chaque année. Et à partir de 2014, il sera rattaché à l'indice des prix à la consommation.

Pour les logiciels scolaires et les autres outils pédagogiques, les dispositions sont sensiblement les mêmes que pour les manuels ou les collections de manuels. Là aussi, c'est l'Administration de l'enseignement qui diffuse la liste des logiciels ayant reçu l'agrément. Quant aux outils pédagogiques agréés, ils seront diffusés via un site Internet. Une remarque toutefois: les logiciels scolaires et les autres outils pédagogiques élaborés par les services de l'Union européenne, d'autres organisations internationales et les services du Gouvernement fédéral et des Gouvernements des entités fédérées pourront être diffusés par l'Administration de l'enseignement sans qu'ils aient obtenu l'agrément indicatif de conformité. Pour l'acquisition des logiciels, quelque 500.000 € (indexables) seront mis à la disposition des écoles. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Évaluer pour Évoluer...

Évaluation externe encore et toujours, mais cette fois, dans le supérieur. Il ne s'agit pas seulement d'évaluer des résultats, mais aussi le dispositif global de formation.

Pour septembre prochain, certaines Hautes Écoles et écoles de Promotion Sociale devront déposer un rapport d'évaluation interne à l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES). C'est la première grande échéance de ce processus d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur, qui a débuté en septembre 2005. Suivra la visite d'experts au sein des établissements pour terminer, en septembre 2007, avec un rapport transversal remis par l'Agence à la Ministre de l'enseignement supérieur. Cette procédure est un des ingrédients de la "sauce bolognaise" qui recommande aux États membres de soutenir et, le cas échéant, de créer des systèmes transparents d'évaluation de la qualité. Les universités étaient déjà engagées dans le processus. Restaient les autres acteurs de l'enseignement supérieur. Voilà qui est fait!

CE QUI SERA ÉVALUÉ

Les formations visées sont, dans un premier temps, l'électromécanique et l'électronique (13 en Hautes Écoles et 12 en Promotion Sociale); ensuite l'architecture, la kinésithérapie et l'agronomie. L'évaluation porte bien entendu sur les objectifs, les programmes de formation et l'information donnée aux étudiants, mais aussi sur des domaines tels que la gestion des ressources humaines et des équipements, ou le service à la collectivité et les relations extérieures. Bref, on se situe dans une optique de processus, et non seulement dans une optique de résultats.

LA QUALITÉ DANS LE SUPÉRIEUR, C'EST DU NEUF?

La Promotion Sociale réfléchit, se forme en faisant appel notamment

aux expériences issues du monde des entreprises et des universités. Les Hautes Écoles, elles aussi, n'ont pas attendu le décret pour réfléchir au sens de l'introduction de la gestion par la qualité en leur sein.

Elfriede HEINEN, déléguée pédagogique, anime le groupe "qualité" au sein des Hautes Écoles de l'enseignement catholique: *"L'idée est bien de réfléchir à la gestion de la qualité, et non seulement à son évaluation. Car on peut facilement imaginer qu'il est plus simple d'évaluer la qualité dans une organisation qui intègre déjà cette dimension dans sa gestion globale et stratégique. C'est bien dans cette perspective que le groupe des coordinateurs qualité s'informe et se forme aux outils de gestion interne de la qualité. On y échange les méthodologies et les bonnes pratiques développées dans les écoles. Actualité oblige, les coordonnateurs internes, aussi bien de la Promotion Sociale que des Hautes Écoles, se réunissent aussi plus particulièrement à propos du rapport d'évaluation interne à remettre à l'Agence et de la préparation de la visite des experts"*.

MENACE OU OPPORTUNITÉ?

Benoît BLANPAIN, directeur au CPF¹, pense qu'avec cette démarche on délimite mieux l'espace dans lequel l'enseignant et l'équipe enseignante vont pouvoir exprimer leur richesse. L'innovation et la liberté pédagogique sont alors valorisées. Utiliser les méthodes de gestion de la qualité est aussi important pour préciser le positionnement de notre type d'enseignement par rapport aux entreprises et aux autres organisations.

Qu'en disent ceux qui devront rédiger le rapport interne? Pour **Frédéric MUSIN**, coordonnateur interne à l'ISICH², *"La qualité existe dans*

l'enseignement mais parfois de manière intuitive, sans formalisation, ce qui ne permet pas de la montrer. Le travail qui nous est demandé a le mérite de faire bouger les choses, de susciter le débat. L'erreur serait de s'arrêter à ce qui est demandé, de ne pas utiliser d'autres outils et de ne pas profiter de l'effet levier pour évoluer". ■

BÉATRICE GEORGERY

1. Centre d'Enseignement Supérieur de Promotion et de Formation continuée en Brabant wallon
2. Institut Supérieur Industriel Catholique du Hainaut

qu'est-ce donc que...

AEQES: Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur, créée par le décret du 14.11.2002

Coordinateur qualité: personne au sein de l'école qui structure la gestion de la qualité

Coordonnateur interne: personne au sein de l'école qui rédige le rapport d'évaluation interne, en collaboration avec la Commission interne

EN SAVOIR PLUS

www.agence-qualite-enseignement-sup.be: site de l'AEQES

www.enqa.net: site de l'European Association for Quality Assurance in Higher Education, qui regroupe les principales agences nationales compétentes dans le domaine de l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!



LABO AUTO

Face à l'évolution rapide des techniques et au peu de moyens dont disposent les écoles pour acheter du matériel de pointe, s'unir pour s'équiper semble être une bonne solution. L'idée n'est pas neuve, mais la mise en pratique ne va pas toujours de soi. Trois écoles techniques et professionnelles et un CEFA¹ (localisés à Bruxelles et dans le Brabant wallon) s'y essaient actuellement. Ils ont, en effet, décidé de mettre sur pied un laboratoire de technologie automobile, avec la bénédiction du Centre de Technologie de l'Enseignement Libre du Brabant Wallon (CTELB). "Après approbation du projet par le conseil d'administration du CTELB, explique **Patrick BEAUDELLOT**, directeur du Collège Cardinal Mercier, un groupe d'enseignants des 4 établissements concernés est allé visiter des firmes belges et étrangères. Un projet d'appel d'offre a ensuite été adressé aux fonds d'équipement régionaux concernés. Ce sont eux qui nous ont fourni les principaux moyens nécessaires, complétés par le CTELB". Ce laboratoire de technologie automobile, destiné aux élèves du 3^e degré de la section mécanicien garagiste, bénéficie d'un équipement haut de gamme. Il s'agit bien, en effet, d'un laboratoire et non d'un atelier. Les élèves doivent déjà avoir acquis un certain bagage pour pouvoir l'utiliser. Installé dans un local appartenant au Collège Cardinal Mercier (mais devenu indépendant de l'école, précise son directeur), il est accessible à chaque école une fois par semaine. Les élèves viennent y passer la journée avec leur(s) enseignant(s). Alors, heureux? "Nous sommes encore en phase de démarrage, répond P. BEAUDELLOT. *Élèves et professeurs doivent maintenant s'approprier le matériel!*".

Quant au fait de savoir les avantages amenés par la mise en route de ce laboratoire, ils sont loin d'être négligeables. "Les élèves sont très motivés à l'idée de travailler avec le même matériel que les professionnels. Les enseignants apprécient que le projet ait été conçu avec et pour eux. La collaboration entre les 4 établissements, qui drainent des publics différents, est un plus pour chacun. Un bémol tout de même: on

peut regretter que les firmes qui ont fourni le matériel n'aient pas proposé une formation des enseignants amenés à s'en servir. Nous sommes en discussion avec le CTELB pour voir comment remédier à la chose". Des souhaits pour l'avenir? "Un challenge: rentabiliser au maximum l'infrastructure à notre disposition, en termes de temps et d'efficacité, et un souhait: une réelle implication du secteur automobile, qui brille par son absence jusqu'ici...". ■

1. Institut technique Cardinal Mercier de Schaerbeek, Institut technique St-Joseph d'Etterbeek, CEFA d'Anderlecht, Collège St-Jean de Wavre.

QUAND SOLIDARITÉ RIME AVEC SANTÉ

"La santé, c'est plus que l'absence de maladie ou d'invalidité. L'essentiel est d'offrir des soins de santé de qualité au plus grand nombre de personnes possible, sans distinction de race, sexe ou philosophie, le plus près possible de leur communauté de vie, à un prix raisonnable et avec leur collaboration active". Tel est le credo de **MEMISA**, ONG d'inspiration chrétienne, engagée dans la coopération médicale au développement des populations les plus démunies d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Travaillant conformément à la politique de soins de santé primaires définie par l'OMS, elle soutient d'importants programmes structurels ou des petites initiatives peu coûteuses et apporte, au besoin, une aide d'urgence.

"Nous avons reçu à l'école la visite d'une personne de MEMISA, raconte



Laurence DEMOLL, enseignante au Collège Jean XXIII. Elle a expliqué à la direction et aux enseignants intéressés la manière dont l'asbl travaille avec les écoles, en mettant en place des micro-projets, alliant information et actions de solidarité au profit d'une population bien ciblée. Nous avons eu l'occasion de visiter Mémisa et de découvrir le matériel d'animation dont nous pourrions disposer dans l'école". Le matériel en question est constitué principalement des panneaux explicatifs sur l'hygiène et du matériel médical utilisés dans les pays soutenus par l'asbl. La première action de partenariat a eu lieu l'an dernier. "Nous avons opté pour le thème de l'eau, en lien avec la Journée de l'eau, qui avait lieu le 23 mars, explique L. DEMOLL. Avec les élèves du 1^{er} degré principalement, nous avons mis sur pied une exposition itinérante et monté un dispensaire d'urgence. Juste après le tsunami, cela permettait d'avoir une idée de ce qui se fait dans de pareils cas. Pour venir concrètement en aide au village que nous soutenions et lui permettre d'acheter de grandes jarres destinées à récolter l'eau de pluie, nous avons aussi organisé des activités en rapport avec le thème retenu: repas, ateliers créatifs, projection du dessin animé «Kirikou et la sorcière», etc. Cette année, nous avons opté pour le thème de la nutrition et les élèves ont voté pour choisir un des trois projets proposés. Une fois encore, le thème sera évoqué à l'occasion des cours et au travers de diverses activités destinées à la récolte de fonds". Que peut apporter, dans une école, le fait de participer à ce genre de partenariat? Aux dires

des personnes impliquées, cela crée une dynamique tout à fait particulière. Dubitatifs au départ, les élèves se prennent rapidement au jeu et sont gagnés par l'enthousiasme des enseignants. "Le fait de soutenir un petit projet clairement identifié est particulièrement motivant, précise L. DEMOLL. Nous savons où va l'argent et à quoi il sert précisément. Un membre de MEMISA vient à l'école expliquer en quoi consiste précisément le projet. Des élèves volontaires prennent ensuite le relais et vont de classe en classe pour faire passer le message. L'organisation est présente sur le terrain et rend compte de la façon dont les choses se passent. C'était particulièrement encourageant de visionner la cassette vidéo tournée sur place. On y voyait les habitants du village déployer une banderole sur laquelle on pouvait lire «Merci au Collège Jean XXIII». Les élèves étaient très fiers, et cela leur donne envie de poursuivre l'action". ■

Si vous souhaitez, vous aussi, vous impliquer dans un projet MEMISA, n'hésitez pas à prendre contact avec Murielle SCHILTZ: 02/454.15.55 - mschiltz@memisa.be

UNE BOULANGERIE AU SUCCÈS CROISSANT

"Bon comme le pain, franc comme l'or", dit l'expression populaire. À défaut d'avoir trouvé le secret pour fabriquer le deuxième, la Cime s'est intéressée au premier. Dans cette école spécialisée de Genval, un atelier de boulangerie vient, en effet, de voir le jour. "Pour une partie de nos élèves, précise **Christian WATTERMAN**, le directeur, l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle est possible. D'autres, qui ne sont pas aptes à travailler de manière autonome, pourront trouver un emploi dans une entreprise de travail adapté. Mais il en reste pour lesquels la société n'a pas prévu d'activité professionnelle. C'est pour eux que nous organisons des ateliers d'horticulture, d'artisanat, d'informatique et, pour la première fois cette année, de boulangerie. Ils permettront à ces jeunes, qui recevront plus tard une allocation de handicapé, de préparer l'après école et d'envisager, si pas un emploi, du moins une activité". C'est l'école elle-



même qui a imaginé et mis sur pied ce système d'ateliers pour la filière de forme 2 (projet de formation visant l'adaptation sociale et professionnelle). Ils sont organisés de la première à la dernière année. Chaque élève peut s'essayer à des activités différentes en début de scolarité, puis en poursuivre une seule ensuite. Les ateliers se déroulent simultanément tous les après-midis. "C'est un peu un casse-tête pour mettre au point les horaires et organiser l'occupation des locaux, constate le directeur, mais cela en vaut vraiment la peine. Il suffit de voir l'enthousiasme des élèves pour en être convaincu!".

Comme il ne restait plus de local dans l'école pour ce nouvel atelier boulangerie, la Cime a demandé à l'école d'enseignement ordinaire voisine de pouvoir utiliser ses cuisines. Et ça marche! Enseignants et élèves, du spécial et de l'ordinaire, passent commande auprès de l'atelier, qui fonctionne à plein régime. "C'est valorisant pour nos élèves d'arriver à réaliser de leurs propres mains quelque chose que les autres ont envie de manger, explique Ch. WATTERMAN. C'est très concret, et ils sont particulièrement fiers du succès rencontré par leurs réalisations. L'atelier d'horticulture les amène aussi, par exemple, à s'occuper de tous les espaces verts de l'école. Potager et serres sont visibles des fenêtres de l'école ordinaire, par lesquelles les élèves peuvent les voir en plein travail". Une façon agréable et efficace de montrer que handicap ne rime pas avec "pas cap"! ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



JEAN-PAUL LAMBERT

Un recteur passionné d'enseignement

On peut imaginer facilement les préoccupations institutionnelles d'un recteur d'université. Pourtant, J.-P. LAMBERT, des Facultés Saint-Louis à Bruxelles, conserve aussi un égal intérêt pour les questions étudiantes.

Quel a été votre parcours d'étudiant?

Jean-Paul LAMBERT: Après mes humanités greco-latines au Collège St-Michel, j'ai suivi des études d'ingénieur civil. J'ai terminé mes études en sciences économiques. Par la suite, le patron du centre, Jacques DREZE, a accepté que je réalise une thèse sous sa direction. Mon domaine étant la macro-économie, je me suis surtout intéressé aux déséquilibres qui concernent le chômage. Plus tard, en 1986, j'ai été engagé comme professeur à temps plein aux Facultés universitaires St-Louis. Mes activités se partageaient entre l'enseignement et la recherche de pointe au niveau international.

Comment a débuté votre carrière universitaire?

JPL: Au hasard d'une rencontre, j'ai été amené à travailler sur un contrat de recherche subventionné par la Commission européenne, basé dans

un centre de recherche réputé à Louvain-la-Neuve, le CORE (Centre de recherche pour la recherche opérationnelle et l'économétrie). Je me suis alors pris de passion pour la recherche et j'ai été engagé comme professeur à temps plein aux Facultés universitaires St-Louis. Mes activités se partageaient entre l'enseignement et la recherche de pointe au niveau international. Après avoir été élu Doyen en 1990 et Vice-recteur 3 ans plus tard, je suis devenu Recteur des Facultés en 2003. Au début, j'ai continué à enseigner, mais à cause du temps à consacrer aux développements de Bologne, j'ai dû me résoudre à arrêter.

Sans regrets?

JPL: Oh non! J'aimais beaucoup ça! J'appréciais l'idée de faire passer un peu de ma passion à des étudiants. Et j'ai eu, au cours de ma carrière, des publics très variés: des économistes et des sociologues mais aussi des juristes, des adultes en cours du soir, ou des jeunes de Philo et Lettres, qui souhaitaient surtout avoir une ouverture sur l'économie qui ne soit pas du tout technique. C'était un défi passionnant, mais il a fallu choisir!

Vous vous êtes aussi intéressé à la réussite dans l'enseignement supérieur...

JPL: Effectivement. Au fur et à mesure de mes différentes responsabilités, je me suis de plus en plus intéressé aux débats en cours en Communauté française. Mes fonctions m'ont amené à participer à des groupes de travail au sujet de l'éducation, à prendre

Parcours

- Humanités greco-latines au Collège St-Michel à Bruxelles
- Candidatures en ingénieur civil à Leuven puis licence à Louvain-la-Neuve
- Licence puis doctorat en sciences économiques à Louvain-la-Neuve
- 1986: enseignant - chercheur aux Facultés universitaires St-Louis à Bruxelles
- 1993: Vice-recteur aux FUSL
- 2003: Recteur

connaissance de rapports internationaux et nationaux. J'ai ainsi réorienté ma recherche vers l'économie de l'éducation. Je suis beaucoup intervenu dans le débat public sur des questions qui me semblaient importantes, et en particulier sur celle du libre accès et de la démocratisation de l'enseignement supérieur. J'avais effectivement constaté que les jeunes qui arrivent dans le supérieur ont des bagages très inégaux. Pourtant, selon mon expérience, un certain nombre d'étudiants qui arrivent avec un bagage plus faible peuvent tout à fait réussir, moyennant un soutien approprié. Une part importante de mes travaux et de mes combats portent sur le libre accès aux études, moyennant des mesures d'accompagnement.

Quelles mesures d'accompagnement, par exemple?

JPL: Il y a toute une panoplie d'aides possibles, mais beaucoup d'universi-

tés et de Hautes Écoles se sentent un peu épuisées du fait de leurs faibles moyens. Il existe des propédeutiques avant la rentrée, des tests purement informatifs en début et en cours d'année, des séances de monitorat, d'accompagnement en petits groupes. Et pour cela, il faut bien sûr des moyens qui avaient été accordés par le décret de 1998, selon lequel le soutien à la réussite dans la transition entre le secondaire et le supérieur était une priorité. Le système avait bien fonctionné, mais le décret Bologne a détricoté toute cette dimension.

Que penser, justement, de ce passage entre le secondaire et le supérieur?

JPL: Aujourd'hui, l'enseignement supérieur accueille un public beaucoup plus hétérogène qu'il y a 30 ans. Le secondaire s'est profondément transformé. On retrouve dans le supérieur aussi bien des étudiants qui viennent de filières de type latin-grec que ceux qui sortent de technique de transition, public qui n'existait pas il y a 35 ans. Dans le général, les différentes filières préparent inégalement à la réussite dans le supérieur. Et maintenant, la tentation que pourraient nourrir des politiques d'une part, et des responsables de l'université de l'autre, c'est de sélectionner à l'entrée. Dans le système actuel de l'enveloppe fermée, si une sélection se mettait en place, les universités et les Hautes Écoles recevraient exactement la même somme, mais pour moins d'étudiants. Elles auraient donc le loisir de s'occuper plus confortablement des "meilleurs" étudiants. Mais je suis farouchement opposé à une telle sélection précoce, qui se réduirait *de facto* à un "écrémage social"!

Et que diriez-vous du secondaire, à la suite de vos recherches?

JPL: Lors d'un colloque sur l'enseignement, j'ai dénoncé l'échec de la tentative de l'enseignement rénové: c'était une utopie à la fois couteuse et fallacieuse. C'est une organisation de l'enseignement beaucoup plus ouverte, avec plus d'options, mais le discours tenu aux parents et élèves était que toutes les options conduiraient également au supérieur, quel que soit le parcours choisi. La réalité n'a pas été celle-là! En fait, les familles et enfants socioculturellement favorisés reçoivent de bons conseils sur les "bonnes filiè-

res" préparant au supérieur, et ceux qui n'ont pas le background socioculturel sont illusionnés. C'était une idée généreuse au départ, mais qui a piégé ceux qu'elle voulait aider...

Que diriez-vous au secondaire?

JPL: Je n'ai pas de conseils à donner au secondaire, je ne suis pas un véritable expert de l'enseignement obligatoire... Je donnerais sans doute la priorité à la maîtrise des savoirs de base, plutôt qu'au fait d'avoir un trop grand spectre d'options. En ce qui concerne le débat sur le nombre d'années que doit durer le tronc commun, je pense qu'un parcours commun à l'ensemble des élèves un peu allongé est plus propice à donner à chacun un bagage minimal.

Finalement, quel aspect de votre carrière privilégieriez-vous?

JPL: C'est l'enseignement qui me passionne le plus! Derrière, il y a énormément d'enjeux pour l'avenir, pour le devenir de chaque jeune, pour l'avenir d'une communauté... Même si je m'intéresse aussi à l'économie régionale, mon axe préféré reste la réflexion sur l'éducation et l'enseignement supérieur. ■

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN
TEXTE BRIGITTE GERARD

"Si, dans le cadre d'une manifestation, je devais descendre dans la rue avec un pancarte, j'écrirais sur celle-ci... «Écoute et retiens, retiens et médite, médite et connais, connais et agis», une maxime d'un philosophe du 12^e siècle".

"Ma devise est... «Plus est en toi». Pour un enseignant, c'est une très belle formule qui exprime la conviction qu'un élève peut donner le meilleur de lui-même si on lui donne confiance en lui".

"Si on ne devait plus enseigner que deux disciplines à l'École, ce serait... le français (y compris la littérature) et l'histoire".

"Si on m'octroyait d'importantes ressources en matière de recherche pédagogique, la question qu'il me plairait de traiter, c'est... comment organiser nos systèmes d'enseignement pour qu'ils ne soient plus une machine à reléguer les plus faibles et élaborer des pistes pour un système plus égalitaire".

Bibliographie sélective

"Enseignement en Communauté française. Leçons du passé et jalons pour l'avenir", *La Revue Nouvelle*, tome 111, n°1, janvier 2000.

"Choix des études supérieures et motivations des étudiant(e)s", numéro spécial "Enseignement" de *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2001/4, pp. 41-55 (en collaboration avec A.-M. de KERCHOVE).

"Faut-il introduire un examen d'entrée à l'Université?", document de travail de la Chaire Hoover (DOCH) d'éthique économique et sociale (UCL), n°119, 2003.

L'école aux quotidiens

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée.

Et vous, qu'en pensez-vous?

Vers l'avenir

13/01/2006

La Libre

16/01/2006

PÉNURIE + CHÔMAGE = PARADOXE

D'un côté, plus de 260.000 demandeurs d'emploi en Wallonie; de l'autre, des métiers qui ne trouvent pas candidats, et une offre d'emploi sur cinq qui fait l'objet de difficultés de recrutement... La Région wallonne et le Forem se trouvent là devant un sérieux paradoxe et une nécessité de réagir. C'est pourquoi ils lancent le plan "Job Focus", dont l'objectif est de dégager 75 millions d'euros sur 4 ans en Wallonie, pour financer des initiatives de diagnostic, de sensibilisation et de formation. Il faudra déterminer les causes et l'ampleur des pénuries, affiner les profils recherchés par les entreprises et organiser des formations adéquates. Neuf tables rondes seront organisées par secteur pour effectuer un travail de détection indispensable, vu la diversité des pénuries. Le plan de travail comprendra par ailleurs quatre axes: l'identification et l'anticipation systématique de 40 métiers en pénurie (une action "métiers" traitera 10 métiers par année au rythme d'un métier par mois pendant 4 ans). Le Forem pointe déjà une cinquantaine de professions

plus ou moins critiques en Wallonie, dont celles d'ingénieur, infirmier, plombier, technicien électricien, mécanicien... Ensuite, il faudra traduire cette identification en actions concrètes, en tenant compte de la diversité régionale. Le troisième axe veillera à augmenter le volume des formations qualifiantes dans les fonctions critiques. Et enfin, les demandes des entreprises et des candidats seront traitées individuellement, afin d'établir une relation plus étroite avec les entreprises en recherche de compétences.

Et vous qu'en dites vous?

■ **Thierry DEVILLEZ, président de la CCPQ¹ et directeur du département Emploi-Formation de l'Union wallonne des Entreprises**

"Grâce au plan «Job Focus», l'essentiel est que l'on va pouvoir réunir les opérateurs de formation et les entreprises", estime Thierry DEVILLEZ. "Il faudrait mettre autour de la table toutes les personnes concernées par la problématique, dont les acteurs de l'enseignement obligatoire, mais aussi ceux de l'enseignement supérieur et de la promotion sociale... Le Forem n'est pas le seul opérateur de formation. Ils doivent tous être impliqués dans les tables rondes prévues pour détecter les pénuries". Par ailleurs, Thierry DEVILLEZ s'étonne que l'identification des 40 métiers concernés ne soit pas encore terminée... Et selon lui, celle-ci devrait se faire sur base des entreprises, et non du service public de l'emploi.

Cependant, "Le point positif est que l'on va systématiser l'identification des métiers concernés par les pénuries, dont on va alors pouvoir déterminer les causes. «Job Focus» concerne aussi les opérateurs de placement; il est donc important d'objectiver les compétences des demandeurs d'emploi. Par exemple, on constate une pénurie de maçons, alors qu'il y a suffisamment de jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi en maçonnerie... En fait, ceux-ci ne sont en réalité pas compétents, n'ayant plus les capacités physiques pour exercer leur métier, ou ayant suivi une formation aujourd'hui dépassée... Il y a toutes sortes de situations! Ce sera certainement un long parcours, et quand on aura fini, on pourra déjà recommencer... Mais ce travail est nécessaire! Et il faut surtout se donner les outils d'une révision, sans nécessairement tout vouloir remettre en question".

■ **Carol DESCAMPS, chef de Cabinet adjointe, cellule Emploi, Économie et Formation du Cabinet de la Ministre de la formation M. ARENA**

"Cette idée est issue du plan Marshall pour la Région wallonne, qui consacre une bonne partie du budget formation à la lutte contre les pénuries, rappelle Carol DESCAMPS. L'objectif était donc de mettre sur pied, en partenariat avec le Forem, un plan comprenant des actions de soutien à l'emploi et des actions visant le public. Après le



Photo: François TEFNIN

diagnostic des métiers en pénurie et le contact particulier prévu avec les demandeurs d'emploi, on mettra en place des formations particulières. À cet égard, le Forem ne sera pas le seul opérateur, mais sera centralisateur des formations. Par exemple, pour le métier de boucher, deux conventions sont prévues: l'une avec l'IFAPME, l'autre avec la Promotion sociale, tous deux s'adressant aux demandeurs d'emploi. Les Inspecteurs de l'enseignement seront aussi invités aux tables rondes organisées dans le cadre de l'opération. Ils seront donc associés aux réflexions et pourront collaborer avec les différentes composantes".

En ce qui concerne l'orientation, "Le Cabinet de la Ministre ARENA s'occupe aussi d'un dossier concernant les centres PMS, auxquels on devrait transmettre toutes les informations récoltées dans le cadre de «Job Focus». Ils doivent restés informés sur l'état du marché de l'emploi, afin de pouvoir orienter les jeunes correctement. De même, les informations devraient circuler au niveau des hautes sphères de l'Administration de l'Enseignement, pour que l'on puisse faire évoluer les contenus de cours si nécessaire".

Enfin, Carol DESCAMPS précise que le plan ne s'arrêtera pas à la mise en place de formations: un suivi sera assuré auprès des chômeurs ayant trouvé un emploi, et le plan «Job Focus» sera évalué chaque année. "L'espoir est ainsi de pouvoir mettre en place ce système pour

l'ensemble des métiers et ne pas se limiter aux métiers en pénurie".

■ **Bernard JACQUEMIN, président d'ADINDUS², directeur de l'Institut des Arts et Métiers de Virton**

"Le Forem ne s'attaque pas suffisamment aux causes du problème", constate Bernard JACQUEMIN. "Il faut plutôt d'abord conscientiser les parents et les élèves sur le choix de la bonne option et les convaincre de s'orienter dans ces formations touchées par la pénurie. En général, les jeunes se ruent sur l'option «technicien en informatique» alors que les places à la sortie sont limitées! Mais comment leur faire comprendre? Certaines filières sont porteuses d'emploi mais n'intéressent pas les jeunes. C'est le cas, par exemple, de la filière de «technicien en usinage» qui est désertée, alors qu'il y a beaucoup d'offres d'emploi dans le domaine et que nous avons investi dans des machines qui coutent très cher! De même, les jeunes se lancent souvent dans les métiers du tertiaire, pour lesquels il y a un surplus énorme de candidats alors que la pénurie est terrible au niveau des métiers de la construction... On a d'ailleurs dû fermer notre filière qualitative dans ce domaine".

Il est clair que se contenter de pointer les problèmes ne suffira pas. Lors de sa dernière AG, ADINDUS a d'ailleurs fait le constat de la désertion des options techniques industrielles, sans que l'on sache expliquer pourquoi. L'association a donc rédigé une étude à ce sujet, analysant ce que les

entreprises recherchent comme profils. Le document doit être prochainement distribué dans toutes les écoles industrielles.

■ **Daniel BARA, directeur du centre PMS de Virton**

"S'il y a des pénuries dans certains secteurs, on ne manque pas toujours de diplômés", constate, pour sa région, Daniel BARA. "Par exemple, il y a en fait beaucoup de diplômés de l'Horeca, mais les jeunes craignent les conditions de travail dans ce secteur. Par ailleurs, la province du Luxembourg manquait de carrossiers il y a 8-9 ans, mais maintenant ils sont trop nombreux!" D. BARA estime que, pour beaucoup de jeunes, l'orientation vers les sections professionnelles constitue un frein du fait de la mauvaise image de ces filières. "Du coup, beaucoup d'élèves terminent leur 6^e année du secondaire en étant incapables de suivre dans le supérieur. C'est donc au niveau des humanités qu'il faudrait agir afin d'orienter différemment ces jeunes et leur proposer des alternatives. Après leur rhéto, certains doivent repasser en 5^e professionnelle car ils ne sont finalement pas assez qualifiés; ou alors, ils sont dirigés vers des formations plus couteuses au niveau du Forem". ■

BRIGITTE GERARD

1. CCPQ: Commission Communautaire des Professions et Qualifications

2. ADINDUS: Association des directeurs du secteur industriel

Uniforme ou pas?

Photo: François TEFNIN

Les uniformes ne sont pas toujours ceux que l'on croit...

Il est loin le temps où l'on voyait défiler, en rangs impeccables, les élèves des écoles catholiques, immédiatement reconnaissables à leur uniforme. Jupes plissées à carreaux ou pantalons bleu marine, chemises ou chemisiers blancs dument amidonnés ont à présent déserté toutes nos écoles. Toutes? Non. Certaines ont refusé de céder à l'appel des sirènes de la mode. D'autres ont même décidé d'instaurer récemment des consignes très strictes en matière vestimentaire. Pourquoi? C'est ce que nous leur avons demandé.

oui

GOMMER LES DIFFÉRENCES

À l'Institut de l'Instruction chrétienne de Flône (enseignement secondaire), il n'y a plus d'uniforme à proprement parler. "Je dirais plutôt, explique la directrice, **Colette PINEUR**, qu'il y existe certaines «contraintes vestimentaires», avec deux impératifs principaux: éviter la course aux marques et ce qui est vulgaire". Au départ, il existait un uniforme dans l'école, mais il a évolué au fil des années en raison, notamment, de l'implantation de la mixité. "Mais nous tenons à garder des contraintes précises, pour faire en sorte que les jeunes soient pris pour ce qu'ils sont et pas

non

DE GUERRE LASSE

Au Sartay, à Embourg, tout le monde portait l'uniforme, en primaire comme en secondaire. Jupe plissée à carreaux, pull vert bouteille, chemisier blanc ou vert pâle (fermé jusqu'au dernier bouton!), cet uniforme était reconnaissable entre mille. Quand les "filles du Sartay" prenaient le bus, pas de danger de passer inaperçues! Et puis, la vie suit son cours, les mentalités évoluent, la mixité se généralise et l'uniforme s'estompe peu à peu. "C'est au début des années 80, explique **Guilan REMY**, directeur de l'école fondamentale, que le secondaire a décidé d'aban-

pour ce qu'ils paraissent". Exit donc, tout ce qui est piercing, boucles d'oreille pour les garçons, jeans troués, tops rikikis ou casquettes dans l'établissement. Seuls sont autorisés les pulls, t-shirts, chemises, chemisiers et pantalons unis dans les tons blanc, bleu marine, gris foncé ou noir. "Les jeunes conservent malgré tout un espace de liberté. Ils ne sont pas brimés. Nous cherchons avant tout à gommer les différences entre eux".

DÉCISION RÉCENTE

Au Collège St-Pierre d'Uccle (section primaire), point d'uniforme jusqu'il y a peu, le besoin ne s'en faisant pas ressentir. Mais, il y a quatre ans... "Nous nous sommes rendu compte, explique **Jean-Pierre LEBLANC**, le directeur, que des élèves étaient exclus de groupes relationnels uniquement sur base de leur apparence. Ils étaient considérés comme mal habillés par leurs congénères, et cela suffisait à leur mise à l'écart. Le phénomène se manifestait surtout en 5^e et 6^e. Ce type d'attitude est plutôt le propre des adolescents au secondaire, mais on l'observe aujourd'hui en primaire. À cela, on peut ajouter que certain(e)s élèves arboraient à l'école des tenues inadéquates (vêtements de sport, t-shirt laissant voir le nombril, etc.) et que souvent, les préoccupations de look prenaient le pas sur les apprentissages. Il nous a semblé nécessaire d'intervenir, et nous avons décidé d'établir des contraintes vestimentaires". Dans un premier temps, la question a été discutée avec l'équipe éducative. Les parents ont ensuite été associés et la question a été tranchée en Conseil de participation. "Cela fait trois ans aujourd'hui que nous appliquons des consignes vestimentaires, et la majorité des élèves s'y plient sans rechigner. Beaucoup de problèmes relationnels ont été atténués. Par ailleurs, ce choix cadre bien avec l'image de rigueur et de discipline que l'école souhaite faire passer", conclut le directeur. ■

donner l'uniforme, et nous avons suivi peu à peu. Nous avons encore conservé le tablier quelque temps, mais il était de plus en plus contesté (surtout par les garçons). Nous passions notre temps à punir les élèves qui ne le portaient pas, alors que, bien souvent, les parents étaient en cause. Si on ajoute à cela le fait que notre fournisseur attiré a mis fin à ses activités, on comprendra que nous ayons considéré qu'il y avait des combats plus importants à mener que celui-là..."

PAS NÉCESSAIRE

*"Il n'y a jamais eu d'uniforme dans notre école, et il y a plus de 100 ans que cela dure!". C'est **Henri MATHURIN**, directeur de la Communauté scolaire St-Benoît (D2-D3), qui s'exprime en ces termes. La question ne s'est tout simplement jamais posée dans cette école d'Habay-la-Neuve, dans la province du Luxembourg. "Nous sommes situés en milieu rural, et les jeunes d'ici n'ont pas de gout particulier pour les marques ou les extravagances vestimentaires, poursuit-il. Le besoin ne s'est jamais fait ressentir d'établir des règles strictes en la matière. Nous leur demandons d'adopter une tenue vestimentaire décente et d'éviter les excès en matière de piercing, par exemple, ne serait-ce que pour leur santé". ■*

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

En France, la question de l'uniforme est revenue quelque peu au devant de l'actualité à l'occasion du débat sur la laïcité et les signes religieux dans les écoles.

Voici ce qu'en disaient, à l'époque, deux intervenants dans le débat.

■ POUR

François BAROIN (à ce moment là, député maire (UMP) de Troyes et vice-président de l'Assemblée nationale):

"Personnellement, j'y vois un moyen de lutter contre la violence et le racket qui minent certains établissements scolaires et qui pourrissent la vie de nos adolescents. Une violence générée par l'envie de posséder le blouson ou les baskets de marque du copain. La course effrénée aux marques qui transforme les enfants en mannequins crée par ailleurs des tensions au sein même des familles et des clivages entre celles qui ont les moyens d'accéder aux désirs de leur progéniture et celles qui ne les ont pas".

■ CONTRE

Alain TOURAINE (sociologue):

"Tout ce qui fait de l'école un monde isolé, séparé, protégé me semble néfaste. La grande affaire aujourd'hui, c'est au contraire d'intégrer les enfants venus du dehors sans rompre leur histoire personnelle. Au lieu de leur imposer un uniforme, je voudrais qu'on leur apprenne, ainsi qu'aux enseignants, l'importance et la beauté du multiculturalisme, de la communication entre les cultures. Il ne s'agit pas de se cacher derrière un uniforme, mais d'apprendre à vivre les uns avec les autres, avec nos différences. On ne peut pas bâtir une école sur le seul modèle de la classe moyenne, au nom de valeurs universelles, en méprisant ceux qui ne s'y conforment pas. Bien sûr, l'intrusion des marques commerciales en milieu scolaire doit être limitée. Mais ce n'est pas fondamental. Il y a un peu d'hypocrisie dans cette phobie, car nous vivons dans un monde marchand. Ce serait trop simple si, pour lutter contre le racket, problème grave et compliqué, il suffisait que tout le monde porte la robe monastique et enlève sa montre pour qu'il n'y ait rien à voler!".

Photo: François TERNIN

Un élève de votre école décède. Que faire?

Gérer l'imprévu est le lot quotidien des responsables scolaires. Quand, de plus, il s'agit du décès d'un élève, comment faire face aux émotions et réactions suscitées par un tel événement? En donnant quelques pistes d'accompagnement possibles, les témoignages ci-dessous invitent à se préparer à affronter cette rencontre douloureuse et souvent violente avec la mort.

■ "Il y a deux ans environ, une élève de 18 ans s'est suicidée au cours d'un w-e, laissant ainsi sa sœur jumelle dont elle était très proche. Cet événement tragique a suscité une vive émotion au sein de l'école, d'autant plus que la jeune fille n'avait pas laissé de message expliquant son geste et que personne ne s'y attendait. C'était une bonne élève, sans souci de comportement... La direction de l'Institut a

alors fait appel au Centre de Prévention du Suicide¹. Une procédure a été mise en place, tant au niveau des élèves, qui ont été fort secoués, qu'à celui des enseignants, eux aussi très affectés. Une psychologue du Centre de Prévention du Suicide et une personne de notre centre PMS ont accompagné les élèves de la classe de la jeune fille décédée et de celle de sa sœur, ainsi que les enseignants qui le

souhaitaient... Le choix a ensuite été de ne pas en faire davantage, mais de laisser aux élèves la possibilité de voir la psychologue. Le directeur a, quant à lui, rencontré les parents de la jeune fille, et l'école a adressé un courrier aux élèves et parents.

La communauté scolaire a participé à la cérémonie laïque au crématorium. Les élèves qui ont préféré rester à l'école ont pu par ailleurs visionner une émission sur le suicide. L'établissement s'est donc vraiment impliqué dans cet accompagnement. La direction a aussi aiguillé les parents et la sœur jumelle vers une structure spécialisée".

Un directeur et la coordonnatrice pédagogique d'une école bruxelloise

■ "L'école a été très secouée, il y a 3-4 ans, par le suicide, très violent, d'une toute jeune fille de 3^e année... Avant le passage à l'acte, elle avait contacté une de ses camarades de classe, qui a été particulièrement touchée. Le suicide faisait aussi suite à une dispute dans la classe, ce qui a suscité d'énormes culpabilités chez les élèves, qui ont été de manière générale fort interpellés et concernés.

Les éducateurs ont pris le relais auprès de la famille, et le centre PMS est intervenu au niveau de la classe. Du côté des enseignants, certains parvenaient à s'exprimer, d'autres non. On a donc fait appel au Centre Patrick DEWAERE (qui fait partie du Centre Hospitalier Spécialisé de Liernux²) et à l'association «Vivre sous les Oliviers», qui propose une aide à l'entourage de personnes ayant commis un acte suicidaire. Ils ont animé différentes rencontres dans l'école, à l'attention

elle l'a dit...

"Il est vrai que parler de la mort à l'enfant n'est guère aisé pour l'adulte car cela met en jeu la manière dont lui-même a, depuis sa toute petite enfance, assumé sa vie, son corps et sa mort".

Diane DRORY, *Le Ligeur*, n°14, 9 avril 2003

des enseignants, l'essentiel étant qu'ils puissent s'exprimer. L'Institut a aussi organisé une sorte de «rituel», ouvert à tous: sur un temps de midi, les élèves ont pu se recueillir dans une chapelle ardente, où ils ont écrit de petits mots à l'attention de leur camarade décédée. Ensuite, les textes ont été brûlés, pour les lui être envoyés symboliquement... De nombreux élèves ont ainsi profité de l'occasion qui leur était offerte d'exprimer leur peine. La classe est bien sûr allée à la messe d'enterrement, accompagnée de la direction et d'une délégation d'enseignants.

Par la suite, les éducateurs sont restés à l'écoute des enseignants et des élèves. Certains profs ont aussi pris ce rôle très à cœur, peut-être trop, remplaçant parfois à tort le centre PMS, sans bénéficier de ses outils.

Un espace a par ailleurs été ouvert sur le site Internet de l'école, pour recueillir les sentiments des uns et des autres, enseignants comme élèves. Cela a très bien fonctionné".

Une sous-directrice d'une école de la région liégeoise

■ "Tout récemment, à la mi-janvier, l'école a dû faire face au décès d'un garçon de 13 ans, qui a mis fin à ses jours à son domicile... Il était en situation scolaire difficile, étant en échec à Noël. Nous avons dû rapidement trouver les modalités d'accompagnement des élèves et des enseignants. L'école a appris le décès un jeudi matin et à midi, tous les enseignants étaient déjà réunis en conseil de classe. Durant l'après-midi, je suis moi-même passé dans toutes les classes pour couper court aux rumeurs. Le même jour, nous avons contacté le service de santé mentale «Centre Chapelle-aux-Champs»³. Une équipe de psychologues s'est présentée à l'école quelques jours plus tard et a rencontré les enseignants de la classe de l'adolescent. Le conseil a été de laisser les élèves s'exprimer, de laisser libre cours à leurs questions et interpellations. Comme souvent, certains souhaitaient beaucoup en parler alors que d'autres se renfermaient dans un mutisme. L'attente des parents était à cet égard d'avoir un discours clair de l'école ainsi qu'un accompagnement psychologique,

dont s'est chargé le groupe «Chapelle-aux-Champs». Le centre PMS a, quant à lui, aussi été sollicité. Il a rencontré quelques élèves mais n'a pas été amené à intervenir en classe. Face à cet évènement, les enseignants ont fait preuve d'un bel esprit d'équipe et d'une certaine solidarité. Ils ont dû puiser dans leur expérience pédagogique pour affronter cela avec leurs classes.

Environ 200 élèves ont participé aux funérailles, j'y étais moi-même présent. En même temps, nous avons organisé un moment de recueillement à l'école, au cours duquel les élèves restés sur place ont pu poser un geste symbolique, en rédigeant un petit mot à déposer dans une salle où était installé un portrait de l'enfant... Toutes ces lettres ont ensuite été transmises aux parents. Cette petite cérémonie a déjà permis de faire une partie du deuil, mais les faits auront sans doute encore des résonances pendant des semaines. À cette occasion, j'ai constaté une grande dignité chez les élèves. Les jeunes peuvent se montrer tout à fait responsables et solidaires quand il le faut.

Je me suis aussi rendu compte de l'importance que les adolescents accordent à leurs blogs sur Internet. Ils sont nombreux à avoir réagi par ce biais et à avoir pris des initiatives: ils ont, par exemple, installé un grand panneau dans un couloir de l'école, où les élèves peuvent écrire des mots à l'attention de leur camarade...".

Un directeur d'une école bruxelloise

■ "Un samedi soir d'octobre dernier, un de nos élèves de première, alors qu'il marchait tranquillement sur le trottoir, a été fauché par un chauffard ivre. Le lundi matin, j'ai reçu la nouvelle par téléphone. Je suis allé parler aux élèves de sa classe. Quelques-uns étaient déjà au courant, car la nouvelle avait circulé dans le quartier. Les funérailles de K. avaient lieu le vendredi. Or cette semaine-là, toutes les premières partaient en classes vertes! Il était trop tard pour annuler ou modifier le séjour... Nous avons décidé, avec l'accord des parents, d'organiser une célébration la semaine suivante. Cette cérémonie a été préparée par la titulaire - qui est aussi prof de religion - et les élèves, avec l'aide

du curé de notre paroisse. Aux 100 élèves de première se sont joints beaucoup d'ainés des autres classes, des parents, des professeurs. On a écouté des lectures, des chants, des intentions, des morceaux de musique joués par des élèves. Au milieu de l'église, on voyait un jeune arbre dans un pot: c'était une idée des élèves. Ils l'ont planté le soir dans le jardin de l'école, en souvenir de K. En ce moment, avec l'argent qu'ils ont collecté, ils font faire une plaque et discutent de sa forme, du texte qu'ils voudraient y faire graver: un signe d'espoir et de fraternité, pas quelque chose de funèbre...".

Un directeur d'une école du Brabant wallon

■ Et vous, que feriez-vous?

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR

BRIGITTE GERARD ET MARTHE MAHIEU

1. www.preventionsuicide.be/
2. www.chsa.be/default.cfm?section=site&rubrique=patrick
3. www.chapelle-aux-champs.ucl.ac.be/

À CONSULTER...

M. KEIRSE, *Faire son deuil, vivre un chagrin, un guide pour les proches et les professionnels*, De Boeck Université, 2005

Françoise DOLTO, *Parler de la mort*, éd. Mercure de France

Claire d'HENNEZEL, *Raconte-moi la mort...*, Rocher, 2003

La mort: parlons-en, vivons-la!, Conseil de la Jeunesse Catholique, sept. 2001 (3 livrets) www.cjc.be

Une bibliographie de 175 livres (pour enfants et pour adultes) sur le deuil, le décès, la mort: www.afif.asso.fr/francais/conseils/conseil42.01.html

Des exemples d'ouvrages de jeunesse pour aborder le sujet: http://users.skynet.be/sky37137/mort_possible.pdf

Affluence des grands jours, ce 31 janvier 2006, aux Auditoires de Médecine de Louvain-en-Woluwe: le "Centre de Formation à la Clinique Psychanalytique avec les Enfants" a invité le célèbre médecin psychiatre et psychanalyste Jean LAPLANCHE à parler de "La constitution de l'inconscient chez l'enfant".

Son très fameux *Vocabulaire de la psychanalyse* (réalisé avec **Jean-Bertrand PONTALIS**) a servi d'introduction à la pensée de FREUD pour des générations d'intellectuels et de soignants. Plusieurs le rappelleront en l'accueillant.

Mais vint tout autre chose que la conférence scientifique à laquelle les titres universitaires de LAPLANCHE, ses publications et son infatigable activité d'éditeur auraient pu le pousser. Devant l'amphi plein comme un œuf, télés branchées en relais à l'extérieur, pour qui n'avait pas trouvé place, ce fut une sorte de "causerie" au coin du feu. À presque 82 ans, l'étincelant maître d'œuvre de la nouvelle traduction des textes de FREUD (déjà 20 forts volumes!), se promena en un constant aller et retour entre l'immensité d'un savoir biologique et éthologique (*ah, l'évocation luxueuse de l'exclusivité du sommeil paradoxal, et donc de la possibilité du rêve, chez les homéothermes!*), la sagacité d'une pratique méticuleuse et quasi philologique du texte freudien et une vibration d'expérience humaine, réservée comme il convient. Le tout donnant à voir, avec une clarté souveraine et une sorte de positivité terrienne, combien le grand médecin viennois fut un conquistador secourable, jusque dans les hésitations et ce que LAPLANCHE appellera les moments de fourvoiements d'une pensée qui ne redoutait pas de se contredire.

L'AVENTURE PSYCHANALYTIQUE

Et l'inconscient dans tout cela? Une énigme - et qui naturellement le restera, à peine de n'être plus... l'incon-



L'énigme de l'inconscient

scient!, un "reste" inconnu et pourtant actif dont le génie de FREUD consistera à lui reconnaître son caractère sexuel. Opérer sa traduction, entendre avec justesse le message ambigu, transposé depuis le fond de cette sexualité, normalement refoulée chez l'adulte, et qui a sa racine aux heures lointaines de l'enfance et des soins que d'autres adultes - entre autres, les parents - ont prodigués au petit de l'homme et qui sont également "compromis" par le sexuel, voilà la possibilité de l'aventure psychanalytique! Et son éventuelle indication.

Puis, revenant au rituel universitaire, ce fut un débat, peut-être de faible nécessité, dans lequel on aurait aimé un peu plus de LAPLANCHE... ■

JACQUES VANDENSCHRIK

il l'a dit...

"FREUD avait énoncé l'idée de base: c'est le refoulement de la pulsion sexuelle infantile qui crée l'inconscient. FREUD a été saisi par sa propre découverte de l'inconscient et par les exigences de celui-ci. L'inconscient sexuel de l'adulte s'impose à lui et est réactif dans la relation avec le tout petit enfant. Les messages de l'adulte vers l'enfant sont énigmatiques pour l'adulte tout autant que pour l'enfant. Ce sont ces messages «compromis» par le sexuel inconscient de l'adulte, quelquefois traumatisants, qu'il conviendra de traduire et de symboliser".

Extrait de l'interview de **Jean LAPLANCHE**, *La Libre 2*, 1^{er} février 2006.

L'école au pays de Mozart

L'Autriche assure, depuis le 1^{er} janvier 2006, la présidence de l'Union Européenne. Mirjam RINDERER, attachée pour l'Éducation à la Représentation permanente de l'Autriche auprès de l'Union Européenne, nous guide dans la compréhension du système d'enseignement de son pays.

UN PAYS, QUELQUES DONNÉES

Superficie: 84.000 km²

Population: 8.000.000 d'habitants

Langue: l'allemand (parlé par 97% des habitants)

Religions: toutes sont reconnues

Système politique: fédéral (9 *Bundesländer* disposent chacun d'un parlement et d'un gouvernement local)

Système de concertation sociale: très développé

ITINÉRAIRE AU COEUR DU SYSTÈME D'ÉDUCATION

Avant 6 ans, l'Autriche a une approche de la première enfance traditionnellement ancrée dans le cadre familial: ainsi, les crèches autrichiennes sont moins répandues que les "mères de garde" diplômées qui gardent à domicile les enfants des parents qui travaillent. Les "Kindergarten", institution publique, prennent ensuite en charge les enfants à partir de 3 ou 4 ans. Des réformes sont en cours pour amplifier le système préscolaire et offrir de nouvelles possibilités aux parents d'aujourd'hui.

De 6 à 14 ans, la scolarité obligatoire se déroule en deux temps: de 6 à 9 ans, 4 années d'enseignement primaire qui sont suivies de 5 années d'enseignement secondaire, 1^{er} cycle, de 10 à 14 ans. La durée de l'enseignement primaire (4 ans) ne

semble pas poser problème, ni aux parents, ni aux autorités scolaires... même si l'un ou l'autre "politique" suggère de passer à 5 ans! Le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (5 ans) conduit directement aux études supérieures ou donne accès à des formations professionnelles organisées au 2^e cycle.

De 14 à 18 ans, le 2^e cycle de l'enseignement secondaire, entamé dès la fin de la scolarité obligatoire, se caractérise par la diversité des filières, lesquelles, de 15 à 18 ans, permettent l'obtention du baccalauréat général (41,5%) ou professionnel (55%), ou encore l'accès à une formation dans le système d'apprentissage qualifié de dual, c'est-à-dire alliant école et entreprise. L'opposition politique suggère de remplacer l'éventail actuel des offres d'enseignement par les "Gesamtschule", plus polyvalentes. Cependant, le faible taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans plaide en faveur du maintien du système dual (10,4% en Autriche; 18,4% pour l'ensemble des 25!).

Au-delà de 18 ans, les différentes formes du secondaire permettent l'entrée aux études supérieures, très diversifiées (universités, académies pédagogiques, Arts et métiers, instituts universitaires professionnels); il est également possible d'y accéder grâce au diplôme d'accès aux études universitaires, lequel valorise les acquis professionnels.

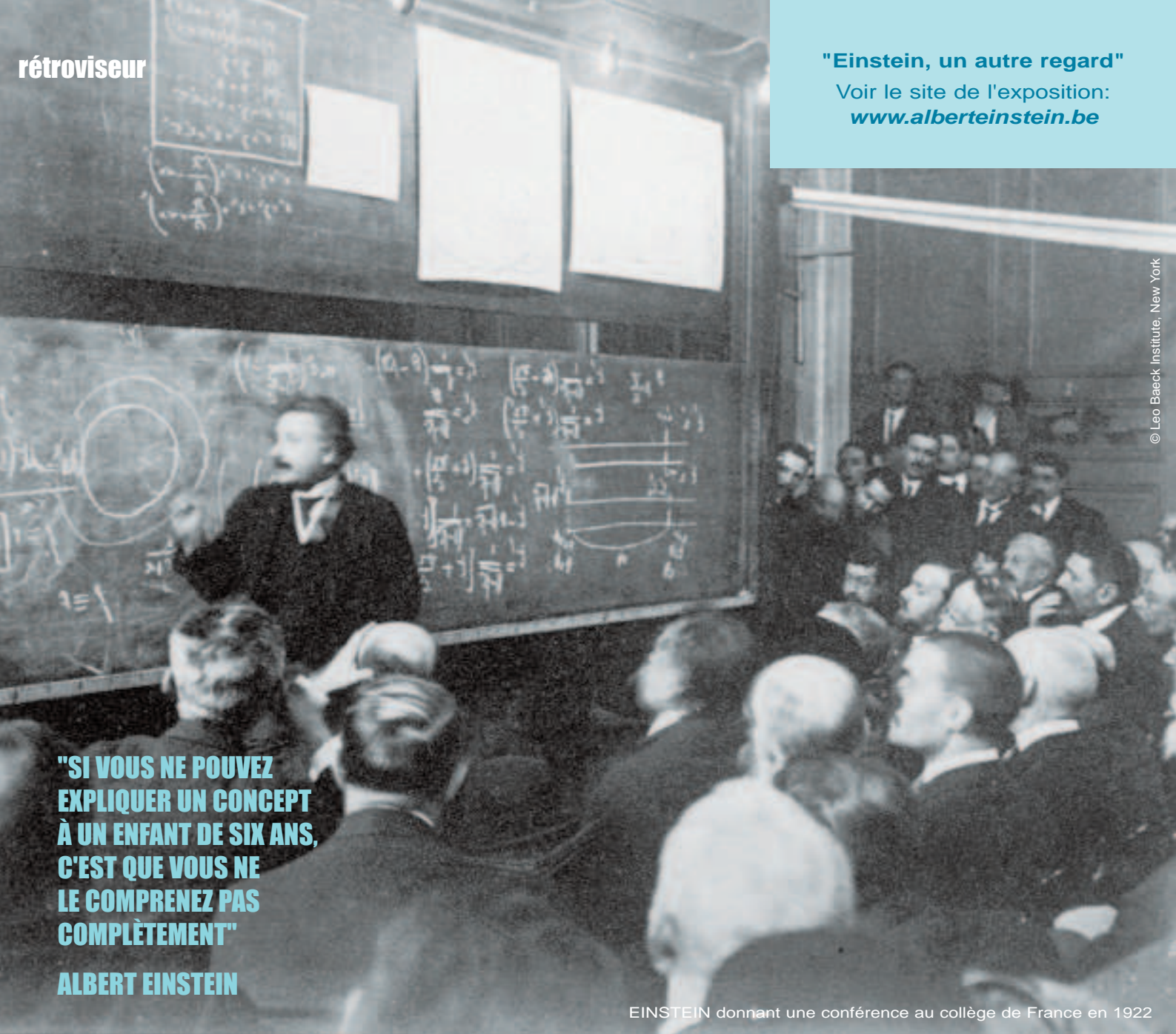
DÉFIS ET RÉFORMES

Les autorités scolaires autrichiennes sont confrontées, comme dans notre pays, aux mêmes défis: l'hétérogénéité sociale (et donc scolaire), la répartition des compétences entre les autorités fédérales et celles des *Bundesländer*, l'amélioration de la formation des enseignants et l'évolution du système universitaire.

Pour y faire face, les autorités politiques scolaires ont prévu d'élargir l'autonomie décisionnelle des écoles, d'accroître les compétences des *Bundesländer*, de renforcer le contrôle de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles et les universités, de fusionner les 50 institutions de formation des enseignants en Instituts Universitaires pédagogiques, d'intensifier la formation "tout au long de la vie" et de poursuivre la mise en œuvre du processus de Bologne au sein des Universités.

La devise de la présidence autrichienne du Conseil sera au cœur des débats des 25 en matière d'éducation: "*La qualité... c'est l'objectif!*". "*La qualité... dans le sens le plus large du terme*", souligne Mirjam RINDERER. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULE PINPURNIAUX



**"SI VOUS NE POUVEZ
EXPLIQUER UN CONCEPT
À UN ENFANT DE SIX ANS,
C'EST QUE VOUS NE
LE COMPRENEZ PAS
COMPLÈTEMENT"**

ALBERT EINSTEIN

EINSTEIN donnant une conférence au collège de France en 1922

EINSTEIN, ce n'est pas seulement le physicien célèbre. Pour preuve, ces propos sur l'école...

"Je voudrais m'inscrire en faux contre la conception qui assigne comme tâche immédiate à l'école d'enseigner les connaissances et les compétences particulières qui seront plus tard d'une utilité immédiate dans la vie.

Les exigences de la vie sont beaucoup trop multiples pour permettre d'envisager que l'école puisse assurer une formation aussi spécialisée. Il me semble, de plus, absolument inacceptable de traiter l'individu comme un instrument sans vie. L'école doit toujours s'efforcer de faire en sorte que celui qui la quitte soit un homme à la personnalité harmonieuse, plutôt qu'un spécialiste. Cela vaut, à mon avis, d'une certaine façon, aussi pour les écoles professionnelles dont les élèves devront s'orienter vers des métiers bien précis. C'est le développement de l'aptitude générale à penser, juger et travailler de façon autonome qui doit toujours rester au premier plan des préoccupations, et non l'acquisition de connaissances spécialisées". ■

ALBERT EINSTEIN

OCTOBRE 1936

DISCOURS PRONONCÉ POUR LE TRICENTENAIRE
DU "EDUCATION OFFICE" DE L'ÉTAT DE NEW YORK

EXISTER, RÉSISTER

Les droits culturels seront au centre de la Campagne 2006 d'**Entraide et Fraternité**.

"Exister, résister" mobilisera cette année encore de nombreux citoyens engagés pour appuyer le travail de multiples associations de développement du sud.

La culture, c'est ce qui permet à un être humain ou à une communauté d'exister à ses propres yeux et à ceux des autres et de résister à l'oppression. Outre un dossier thématique sur le sujet et un spectacle mettant en scène Dieudonné KABONGO, *Entraide et Fraternité* propose aussi un grand concours pour les jeunes à partir de 12 ans. Ils sont invités à réaliser, en groupe, une fresque qui évoque les défis de la mondialisation, la résistance à la marchandisation de la culture et l'apport de la diversité. C'est aussi l'occasion d'exprimer le rêve d'un monde solidaire, métissé et riche de toutes ses cultures... Un monde où l'expression des cultures et les savoirs sont partagés. Les réalisations doivent parvenir à *Entraide et Fraternité* avant la fin avril 2006.

Renseignements et règlement:

Entraide et Fraternité
rue du Gouvernement provisoire 32
1000 Bruxelles
entraide@entraide.be

QU'EST-CE DONC QUE... LE CEDIEP?

Quelles études entreprendre pour répondre à mes attentes professionnelles? Comment me réorienter vers un projet plus proche de mes aspirations? Pour quelle filière opter, compte tenu de ma situation actuelle? Le **Centre de documentation et d'information sur les études et les professions** s'est donné comme mission première - voici plus de 30 ans - de répondre aux multiples questions que se pose toute personne soucieuse de s'insérer dans la vie active. Le CEDIEP attache énormément d'importance à l'écoute de son public et à la qualité des guides qu'il édite. Parmi ceux-ci, citons les plus plébiscités, à savoir: le **Guide des Études universitaires 2005** (réédition prévue cette année), le **Guide des Hautes Écoles 2005-2006** ou encore, **L'art dans l'enseignement supérieur 2005**. Deux logiciels interactifs, CODESEC pour le secondaire et CODESUP pour le supérieur, permettent aux professionnels de l'orientation et enseignants de rechercher les informations par mots-clés, formation ou établissement. L'ensemble de ces outils est consultable gratuitement dans notre centre de documentation ouvert toute l'année, ou disponible à la vente. Enfin, notre site www.cediep.be permet de prendre connaissance, entre autres, des dates des journées portes ouvertes de l'ensemble de l'enseignement supérieur. Encore des questions? N'hésitez pas à nous contacter au **02/649.14.18!**

Gagner un guide ou un logiciel?
www.entrees-libres.be

Mieux s'informer
pour mieux prendre
son

envol



CEDIEP

Centre de documentation
et d'information sur les
études et les professions

www.cediep.be

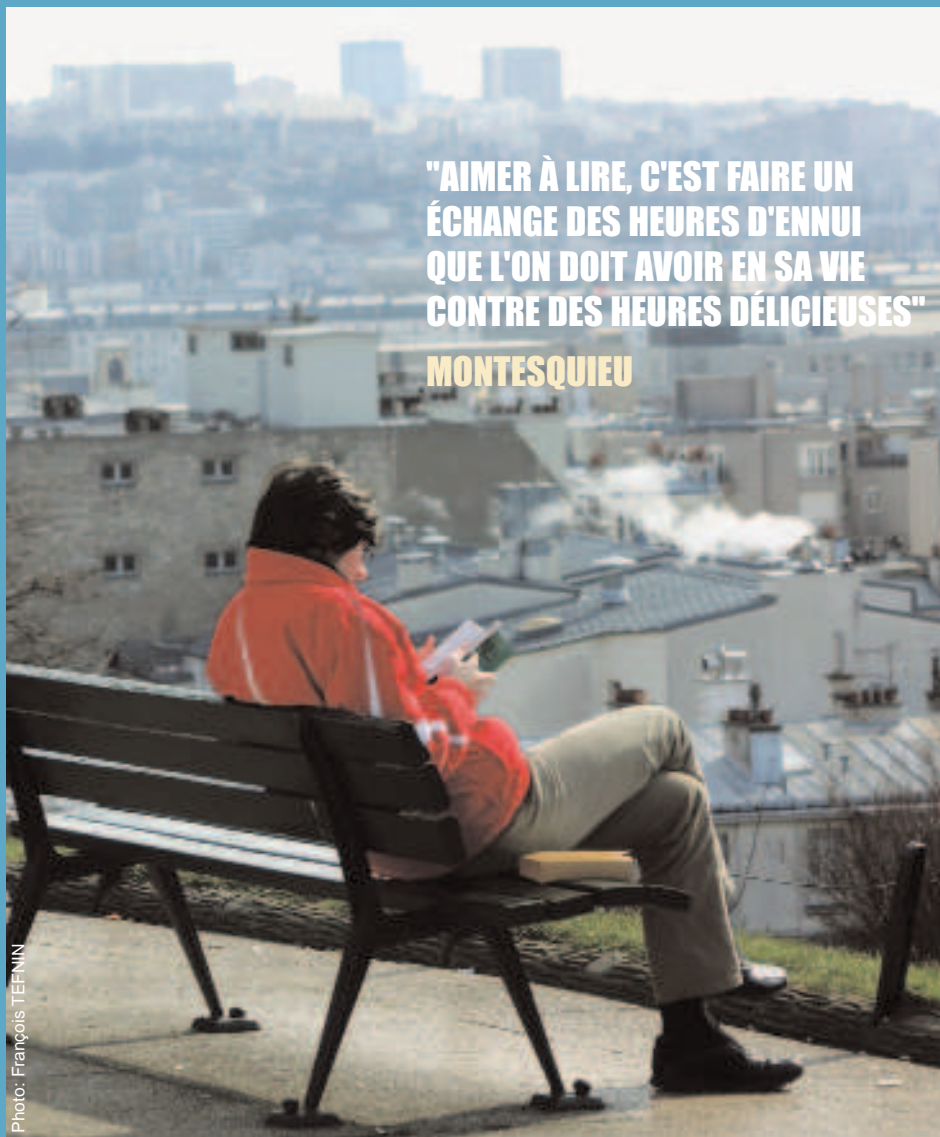
100, Avenue Emmanuel Mounier
1200 Woluwe - Saint-Lambert
(t) 02/649.14.18 - Fax
02/649.04.90



Photo: François TEFNIN

Le 26 janvier dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau bâtiment du SeGEC. Autorités religieuses, personnalités politiques, dirigeants d'associations partenaires, responsables des entreprises qui ont réalisé le bâtiment, membres des différentes composantes de l'enseignement catholique..., quelque 320 invités ont participé à la partie académique et à la réception qui a suivi, dans un environnement aménagé grâce à la collaboration de plusieurs écoles de notre réseau.

Cette inauguration mettait un point final à la phase de déménagement du SeGEC et des trois associations partenaires: Média Animation, INFODIDAC et le CEDIEP. Les informations utiles (nouveaux numéros de téléphone, localisation des bureaux...) se trouvent sur le site www.segrec.be



"AIMER À LIRE, C'EST FAIRE UN ÉCHANGE DES HEURES D'ENNUI QUE L'ON DOIT AVOIR EN SA VIE CONTRE DES HEURES DÉLICIEUSES"

MONTESQUIEU

Photo: François TEFNIN

Benoît GALAND & Mariane FRENAY (Dir.)

L'Approche par Problèmes et par Projets dans l'enseignement supérieur Impact, enjeux et défis

CPU (Chaire Unesco de Pédagogie Universitaire)
Presses Universitaires de Louvain, 2005, 206 pp.



DES INGÉNIEURS EN RECHERCHE

La Faculté des Sciences Appliquées (FSA) de l'UCL, qui forme des ingénieurs, pratique depuis cinq ans une réforme de son programme baptisée "Candis 2000". Fondée sur l'APP (Approche

par Problèmes et Projets), cette innovation pédagogique constitue un changement de paradigme radical dans l'enseignement supérieur. L'accent est placé sur la recherche personnelle et l'utilisation de la théorie dans des situations concrètes. La méthode limite les cours en auditoire à quelques séances de "structuration" et organise l'apprentissage en groupes restreints guidés par un tuteur. Chaque groupe doit résoudre, selon un calendrier fixé, une série de problèmes, souvent multidisciplinaires, et de difficulté croissante. Quelques projets de plus grande envergure, de ceux que rencontre un ingénieur dans sa vie professionnelle, entrent également en compte pour l'évaluation des étudiants.

La réforme a évidemment, au sein de la FSA, ses ardents défenseurs et ses détracteurs. Les responsables facultaires ont voulu évaluer le plus objectivement possible l'efficacité de cette innovation. Cinq promotions ont été testées durant quatre ans, comparant des étudiants de licence d'avant et d'après la réforme. On a interrogé les professeurs, les tuteurs, les étudiants. Les résultats de cette recherche font l'objet de la présente publication.

L'ouvrage est complet et agréablement structuré en petits chapitres. Il présente, non sans humour, l'histoire de la réforme, la mise en place enthousiaste et un peu chaotique du dispositif, son rodage. Les chercheurs exposent ensuite en détail la méthodologie utilisée pour évaluer l'impact de l'APP sur les compétences des étudiants. Ils cernent aussi le vécu des uns et des autres. Ils livrent enfin les résultats sous forme de tableaux commentés, formulent leurs conclusions et proposent des pistes d'amélioration.

Il apparaît que les savoirs théoriques des étudiants APP ne diffèrent pas significativement de ceux des années antérieures, mais qu'ils les maîtrisent de façon plus durable et résolvent plus facilement des situations-problèmes complexes. On observe aussi que, dans ce dispositif, la compétence des tuteurs et la coordination des professeurs sont des facteurs primordiaux, pas toujours faciles à assurer. Au moment où on s'interroge sur le passage d'une culture de transmission à une culture d'appropriation, la

publication de cette recherche présente un intérêt certain pour les responsables pédagogiques de tous niveaux. Et dans un domaine où les débats tournent souvent à la confrontation idéologique, une étude objective rigoureusement menée jette un éclairage bienvenu. Deux aspects de l'expérience nous éviteront cependant des généralisations hâtives: on travaille ici exclusivement sur des compétences de sciences exactes, et l'étude est limitée à une catégorie d'étudiants non représentative de l'ensemble des jeunes...

On remarque aussi, à travers les réponses aux questionnaires, que les personnes qui se sont engagées dans cette innovation développent un enthousiasme, un investissement en temps, une motivation personnelle et une convivialité d'équipe qui constituent par eux-mêmes des facteurs de réussite. Tant les professeurs que les étudiants interrogés mentionnent d'ailleurs une surcharge de travail qu'il convient sans doute de baliser. ■

RECENSION MARTHE MAHIEU

LES RÉFORMES NE SONT PAS DES RECETTES DE CUISINE!

"**U**ne réforme en éducation ne se pilote pas comme on applique une recette de cuisine".¹ Formule-choc qui rappelle que l'adhésion des acteurs et les modalités de mise en œuvre sont les clés d'une évolution réussie d'un système aussi complexe que celui de l'éducation.

Au fond, **Bernadette NOEL** et **Christian DEPOVER** ont raison. Ils ne nient pas la nécessité de faire évoluer les dispositifs organisant les systèmes éducatifs ou les manières d'enseigner. Mais ils n'opposent pas les approches différentes. Ils en précisent les avantages et les inconvénients. Ils en relèvent les complémentarités plutôt que d'exacerber les oppositions, ce qui ne les empêche pas de défendre leurs options. Leur ouvrage est donc à la fois clarification et leçon d'intelligence du monde de l'école. Quelques exemples?

La notion d'**efficacité** des systèmes éducatifs, pour commencer. Plutôt que de défendre une conception de



Christian DEPOVER et Bernadette NOEL

Le curriculum et ses logiques
Une approche contextualisée pour analyser
les réformes et les politiques éducatives
Paris, L'Harmattan, 2005

l'efficacité, les auteurs en exposent clairement quatre déclinaisons possibles:

- l'efficacité interne, qui étudie comment les élèves et étudiant(e)s réalisent les parcours d'apprentissage prévus;
- l'efficacité pédagogique, qui mesure les résultats de l'apprentissage;
- l'efficacité externe, qui s'intéresse aux effets économiques, sociaux et culturels de l'éducation;
- l'efficacité, qui étudie le rapport entre les résultats obtenus et les dépenses consenties pour l'enseignement.

Utiles précisions pour comprendre à quel endroit du système s'applique l'action de chacun(e), et pour être en mesure de la rendre cohérente avec les efforts des autres intervenant(e)s.

L'**interdisciplinarité**, ensuite. Exposée comme un horizon désirable, l'articulation entre les disciplines est présentée de différentes manières. Même si l'on sent que la préférence des auteurs va à une approche intégrée et transdisciplinaire, ils n'en reconnaissent pas moins les mérites d'une approche par l'analyse des tâches et des fonctions, d'une approche par les démarches mentales, d'une approche par les concepts nomades ou d'une approche à travers l'étude d'un thème à caractère général. "*Il s'agit avant tout [...] d'éviter de se braquer sur une approche en refusant ou en négligeant les apports des autres*".² Cette formule résume assez bien la philosophie générale de l'analyse: on peut arriver par des voies diverses aux résultats

escomptés, pourvu qu'on soit bien d'accord sur les finalités poursuivies.

Le troisième exemple est sans doute le plus parlant. On le trouve au chapitre 5 intitulé "**Des objectifs aux compétences**". Au lieu d'opposer, comme on le fait souvent, pédagogie par objectifs et apprentissage fondé sur la maîtrise de compétences, les auteurs rappellent d'abord les fondements qui ont prévalu à l'analyse de l'apprentissage par objectifs. Ils en dénoncent bien sûr les dérives, mais en soulignent les mérites et la communauté de vues avec les perspectives actuelles. De plus, il leur paraît tout à fait légitime de chercher une articulation entre les notions d'objectif, de capacité et de compétence. Le message aux enseignant(e)s est clair: du passé, ne faisons pas table rase, mais intéressons-nous à faire progressivement évoluer les pratiques pour les accorder aux finalités renouvelées. ■

RECENSION JEAN-PIERRE DEGIVES

1. **Christian DEPOVER et Bernadette NOEL**, *Le curriculum et ses logiques. Une approche contextualisée pour analyser les réformes et les politiques éducatives*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 180.

2. Op. cit., p.138.

Un journal, c'est classe!

Le journal de classe est à l'élève ce que l'agenda est à ses parents: un compagnon ordinaire des jours, si habituel qu'on ne le remarque que quand on le perd. On se rend compte alors que c'est un outil précieux!

UNE TRIPLE FONCTION

Concrètement, un journal de classe remplit au moins trois fonctions importantes:

- C'est un **document officiel**, témoin de ce que les matières prévues aux programmes ont bien été étudiées. C'est la première source de contrôle utilisée par la Commission d'homologation pour entériner diplômes et certificats.

- C'est un **instrument de travail**: tenu à jour régulièrement et soigneusement, il est indispensable aux élèves pour leur permettre d'organiser efficacement leur travail.

- C'est un **moyen de communication** entre les familles et l'école.

Voilà pourquoi le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique a toujours porté un grand intérêt à la confection du journal de classe. Depuis cette année, il en est même devenu "coéditeur" avec LICAP pour mieux relever les défis que pose sa production. Le défi le plus important est celui de la gratuité: pour répondre

à cette obligation de gratuité, les écoles ne peuvent plus le facturer aux élèves. Le SeGEC et LICAP en sont bien conscients. Pour cette édition 2006-2007, deux actions ont donc été conduites pour maintenir la qualité et réduire le prix:

- une compression des coûts de fabrication, notamment par une collaboration accrue de représentants de la FédEFoC, de la FESeC et du SeRDeP, et des offres de réduction;

- une recherche de sponsorings culturels compatibles avec l'interdiction de toute activité commerciale dans les établissements d'enseignement.

D'INSPIRATIONS EN INSPIRATION

Modestement, à travers les citations et pages "culturelles" organisées autour d'un thème, ce journal de classe se fait aussi l'écho des sensibilités propres de l'enseignement catholique. Ainsi, en 2004-2005, il invitait les élèves à s'ouvrir à la dimension européenne. Cette année, il les emmène sur les traces des grandes inventions et découvertes. Et l'an prochain, il leur permettra de passer l'année en compagnie des Muses. Autrement dit: différentes manières d'exprimer concrètement



un rapport au monde, aux savoirs ou à la culture.

Le thème retenu pour 2006-2007, les Muses, est l'occasion d'incursions dans le monde de la musique, de la danse et des arts de la parole. Incursions sans prétention, mêlant l'ancien et le nouveau. Le pari est, par exemple, d'intéresser les élèves au genre épique en leur représentant que les épisodes de la série *Star wars* en sont une bonne illustration, comme en est une l'épopée de Gilgamesh, la plus ancienne œuvre mythologique connue (vers 2700 avant notre ère). Évidemment, ces textes assez courts procèdent par touches légères et n'ont aucune visée encyclopédique. Ils pourront néanmoins être prétextes pour une étude plus approfondie des dimensions culturelles évoquées.

Le SeGEC, en collaborant à l'édition d'un journal de classe, n'a d'autre intention que de remplir ce qu'il pense être sa mission première: rendre service aux écoles. Un service en accord avec son inspiration particulière, qu'il propose à tous de partager. ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

Laissez-vous inspirer par les nouveaux journaux de classe

2006-2007

l'outil de gestion incontournable pour votre classe

Les examens, les conseils de classe, le planning annuel, les réunions de parents, les évaluations, les inspections, le conseil de direction, les réunions de coordination, les conférences pédagogiques et autre temps occupés les autres journaux de classe moderne requiert une gestion performante qui ne s'obtient efficace que si tout le monde s'organise intelligemment. L'agenda scolaire LIGAP renferme plusieurs outils de travail pratiques tels qu'un planificateur, un planning d'évaluations hebdomadaires, un calendrier, une grille pour les horaires d'examens, des pages pour la correspondance et des vacances, 1442 pages de services et options adaptables à vos besoins. Vous l'aurez compris, l'agenda scolaire LIGAP est le plus complet de sa catégorie et représente l'instrument pédagogique par excellence pour organiser l'année des élèves.

2 Modèles disponibles :

- Modèle A4 • Le semainier : 3,90 € (version standard)
- Modèle A5 • Le classique : 4,04 € (version standard)

Personnalisez vos journaux de classe!

Page de garde ; couverture ; insertion du règlement scolaire ;
projet d'établissement ; billets d'absence ; retours...



Pour tout renseignement complémentaire :

Tel : 02 509 07 03

www.ligap.be • agenda@ligap.be

A bâton repu...



Photo: François TEFNIN

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'aime le chocolat! Je l'avoue, l'autre midi, j'ai craqué. Une barre entière avec mon café! Je fuyais le remords du regard quand ce dernier tomba sur une mention de l'emballage: "12.10.07 00:37:41". Ainsi donc, l'objet de ma défaillance était condamné à une mort alimentaire programmée à la seconde près! Je me sentais déjà mieux: je lui avais évité une fin atroce. Quoi de plus dégradant, en effet, pour la plus noble conquête du cacao que de voir ses protides défailants, ses lipides chétifs, ses glucides souffreteux... À moins que, telle une barre de dynamite gastrique, une noisette kamikaze ne vienne exploser au détour d'un intestin grêle, subitement bien frêle!

TENIR LA BARRE

Cette démesure de la précision a quand même quelque chose de saisissant. À moins qu'il ne s'agisse d'une stratégie commerciale: "Chocolatez-vous tant qu'il en est encore temps, et avant que les microbes ne débarquent!". Comme disait mon voisin chef de gare, "Au train où vont les choses, le choco motive!". Mais revenons à cette hantise étiquetée. Cette manie de croire qu'on a fait œuvre utile parce qu'on a collé un chiffre sur un emballage! Toutes proportions gardées, c'est un peu comme ces obsessionnels du bulletin qui enflammeraient une délibération pour un dixième de pourcent. Comme si les savoirs et les compétences, une fois estampillés d'un salvateur 60 ou 70%, avaient vocation d'éternité!

Au fait, ne devrait-on pas aussi introduire des dates de péremption à l'école? Les pilotes d'avion sont bien censés démontrer régulièrement leur toujours svelte aptitude à manier le manche à balai... Dans le fond, vous qui me suivez d'un regard dubitatif,

savez-vous toujours comment diviser deux fractions? Cette insolente question divise *illico* mes fidèles lecteurs en deux fractions: ceux qui m'objectent *presto* que ce n'est quand même pas un impératif vital de pouvoir scinder des tiers par des quarts, et les autres qui s'insurgent: "Mais enfin, il faut quand même bien instaurer une limite!".

CACHEZ CETTE FIN QUE JE NE SAURAI VOIR

Une limite? Le mot est lâché! Les pys de tout poil se lamentent de la disparition de toute clôture dans le champ éducatif. À croire qu'avec le temps, la précision des bornes de validité alimentaire est devenue inversement proportionnelle aux contours des comportements admis. Les trains arrivent de plus en plus à l'heure, et les élèves de plus en plus en retard! On est plus tolérant pour remettre hors délai un devoir que pour échanger les bons de réduction pour nos yaourts au bifidus actif qui, eux, deviennent caducs du jour au lendemain.

Nous avons mal à nos limites, les poussant sans cesse dans des défis stupides et les repoussant quand elles nous seraient salutaires. Nous nous dépatouillons péniblement avec les frontières, les levant ici pour mieux les baisser là. Les bouts nous font peur, surtout le bout ultime, et pourtant ne cherchons-nous pas tous les jours à en nouer deux? Être dans la marge fait presque partie aujourd'hui de notre cahier de revendication, mais nous en oublions de calculer la marge d'erreur de cette requête. Les cadres nous sont insupportables, mais nous cherchons à en faire partie pour avoir l'impression d'avoir sur d'autres l'autorité que nous n'avons plus sur nous-mêmes...

Mais je m'emporte! Calme-toi, Eugénie! Il est temps de mettre un terme à ce billet, car c'est bien connu: "Au-delà de cette limite, votre billet n'est plus valable". La date de péremption d'écriture de cet article ne va pas tarder et si je ne m'arrête pas à temps, je crains qu'il ne soit bientôt trop ta... ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

LE MOIS DE MAD

